



**Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS  
et des ADMINISTRATIONS ANNEXES**

***Grève CGT des animateurs du 2 Janvier 2017***

# Un grand succès

La CGT Animateurs avait pris l'initiative de lancer un mouvement de grève le lundi 2 janvier 2017, journée de centre de loisirs. Le motif ? Une demande de journée chômée non accordée par la Ville de Paris aux agents, contrairement aux personnels de l'Education Nationale et surtout un mépris affiché par la DASCO à l'égard de notre métier lors d'une réunion préalable à l'organisation d'un agenda social pour 2017.

Aucune négociation retenue sur l'ensemble de nos demandes pour les animateurs : un règlement de service incluant les temps de préparation des ateliers, les temps de pause, les heures supplémentaires, les missions etc... ; la formation, les contrats proposés trop précaires et le manque de débouchés...

La ville de Paris continue à faire la sourde oreille ! Malgré une participation importante à la grève (plus de la moitié des centres fermés selon le Parisien et le Monde), l'Elue chargée des affaires scolaires ni la Directrice n'ont daigné nous recevoir dans le cadre du préavis de grève !

**C'est cela le dialogue social aujourd'hui à Paris !**

La Cgt réunira sous peu nombre de ses adhérents (es). Nous verrons ensemble des suites à donner à cette grève dès lors que les blocages persisteraient.

Bien sûr, notre objectif n'était pas de gêner les parents mais bien d'améliorer à terme la qualité de ce service public, c'est une nécessité absolue depuis la mise en place des rythmes éducatifs.

Il nous faut des agents fidélisés sur des emplois stables avec une juste rémunération et une formation rigoureuse : notre vocation est de travailler au bénéfice des enfants !

Merci à tous pour votre participation active. L'animation est notre métier, le combat continu. La CGT animateurs souhaite à tous et toutes une très bonne année 2017 : vigilante et revendicative.

## **L'ANIMATION EST NOTRE METIER**

**Dernière minute : La DASCO nous convoque à une réunion le 26 janvier 2017. Ordre du jour : l'agenda social ! A suivre...**

Pour nous contacter 01.42.76.40.87 (répondeur si absent) ou portable : 06 81 39 89 53  
Permanence tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois au 4 rue Lobau – 75004 PARIS (M° Hôtel de Ville)  
De 14 heures à 16 heures (salle 114) - Site Internet : taper animateurs cgt paris - Mail : [syndicat.cgt-animateurs@paris.fr](mailto:syndicat.cgt-animateurs@paris.fr)